



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2019 -42		
Séance plénière du 10 décembre 2018 Présidence : Serge Muller	Objet : Cartographie des régions naturelles du Grand Est	Vote : favorable

Contexte

La fédération d'associations de protection de la nature ODONAT Grand Est (Office des Données Naturalistes) a souhaité réaliser sous format SIG une cartographie précise et harmonisée des régions naturelles du Grand Est. Afin d'établir cette cartographie, des découpages déjà existants ont été rassemblés et synthétisés pour définir les régions naturelles à cartographier. Les limites de ces régions naturelles ont été tracées à l'aide de données géologiques, du relief et d'orthophotographies. A partir de la couche résultant de ces traitements une cartographie déclinée selon quatre niveaux hiérarchiques a été créée. Les régions naturelles ont été décrites en termes de surface, de géologie dominante, d'altitude, d'occupation du sol, de présence d'aires protégées... Un guide d'utilisation et des fiches descriptives des régions naturelles ont été produits afin de garantir une utilisation optimale de cette cartographie qui sera mise à disposition de tous sur la plateforme Geograndest, infrastructure de mutualisation des données géographiques du Grand Est.

Question au CSRPN

Il est demandé au CSRPN de se prononcer sur la démarche mise en œuvre et les résultats obtenus pour la cartographie des régions naturelles du Grand Est.

Supports de réflexion

- ODONAT Grand Est, 2018, Les régions naturelles du Grand Est. Guide d'utilisation V1.0, 155p
- SINDT Aurore, 2018, Cartographie des régions naturelles du Grand Est, mémoire Master II Observation de la Terre et Géomatique, 117p.
- Présentation en séance par Aurore SINDT
- Carte croisant les régions naturelles obtenues par Aurore SINDT et celles de l'Inventaire forestier national
- Rapport de Sylvain GAUDIN, membre du CSRPN

Analyse

Le CSRPN a pris connaissance de l'important travail réalisé. Il y a eu une conséquente compilation de données et de nombreux traitements informatiques sur SIG. Les éléments méthodologiques consignés dans le mémoire de fin d'études permettent d'avoir une bonne connaissance de la

méthode générale de réalisation des cartes. Dans l'ensemble, les régions naturelles obtenues apparaissent en cohérence avec les connaissances régionales des naturalistes et des géologues.

Dans cette étude, il a été décidé de réaliser une validation des résultats en s'appuyant sur des avis d'experts. Cette méthode est fortement dépendante de la diversité des experts sollicités et de leur bonne connaissance du territoire. A l'échelle d'une région administrative aussi vaste que le Grand Est, il est difficile de trouver des personnes ayant une vision précise des régions naturelles de l'ensemble du territoire. Par ailleurs, seule une analyse fine des contours obtenus permet de mettre en évidence d'éventuelles discordances.

Les régions naturelles de l'inventaire forestier national (IFN, inclus désormais dans l'IGN) constituent un cadre de référence utilisable à l'échelle nationale et donc à celle du Grand Est. Une carte superposant les découpages obtenus par ODONAT Grand Est et les régions naturelles de l'IFN a été présentée suite à la demande du CSRPN.

La comparaison des deux cartographies indiquait des discordances, notamment au niveau des frontières entre régions. Une analyse rapide a montré que dans certains cas, le nouveau découpage proposé apportait sans aucun doute une amélioration. C'est notamment le cas en Champagne Ardenne pour la région C1.2.1 qui englobe une partie de territoire plus conséquente au nord. Cela correspond à la partie sud de la Champagne crayeuse appelée localement « Champagne sénonaise ». Les catalogues de stations forestières réalisés par le Cemagref (désormais Irstea) indiquent effectivement qu'il s'agit d'une zone de transition entre le Pays d'Othe et la Champagne crayeuse. Plus précisément, il s'agit de buttes recouvertes de terrains tertiaires boisées reposant sur la craie. Ainsi, l'extension du Pays d'Othe à cette zone constitue une réelle amélioration. De même, la distinction de la vallée de l'Aisne au sein de la Champagne crayeuse traduit nettement mieux la réalité.

En revanche, d'autres discordances montraient au contraire que le nouveau découpage proposé était moins précis ou moins performant que les régions naturelles de l'IFN. Par exemple, la région C2.2.1 (Argonne) englobait au sud toute le secteur de Givry-en-Argonne. Même s'il s'agit d'une zone de transition entre Champagne humide et Argonne, la topographie globalement plane, la nature des sols (prédominance des redoxisols), la végétation forestière spontanée vont clairement dans le sens d'un rattachement à la Champagne humide. De même, l'IFN a individualisé en Haute-Marne la « vallée oxfordienne » comme le prolongement méridional de la Woëvre ce que confirme clairement le catalogue des stations forestières de Rameau et les prospections de terrain (sols argileux ou marneux très souvent engorgés, topographie très plane, végétation hygrocline, voire mésohygrophile ou hygrophile, prédominance du chêne pédonculé et du frêne). Regrouper cette zone, même si sa largeur est faible, avec les Plateaux calcaires conduisait nettement à une perte d'information. La finesse du découpage de niveau 4 apparaissait parfois très, voire trop, fine comme en Ardenne primaire (distinction de A1.2 et A1.3). En revanche, il n'était pas assez fin dans d'autres cas : à l'ouest du département de la Marne, le Tardenois et le Soissonnais ne sont pas différenciés dans la région B.1.1.1 alors qu'ils présentent une différence.

Ces quelques exemples montraient que la validation des régions naturelles proposées par un collègue d'experts n'avait pas permis de mettre en évidence toutes les limites de la cartographie proposée. Proposer un nouveau découpage devant ensuite servir de référence nécessite de nombreuses vérifications de manière à mettre à disposition des utilisateurs un outil le plus juste et le plus précis possible. Cela est d'autant plus important qu'une fois les couches SIG mises à disposition et diffusées, il ne sera pas possible de revenir en arrière et difficile d'apporter des corrections *a posteriori*.

C'est pourquoi un travail complémentaire post-CSRPN a été réalisé par ODONAT Grand Est pour arbitrer au cas par cas les discordances identifiées avec la cartographie de l'IFN. Grâce à l'expertise de Jacques Drapier, écologue à l'IGN, une nouvelle version tenant compte des connaissances fines de terrain a pu être proposée. Elle affine certaines limites et reprend quelques anciens tracés de l'IFN quand ils présentent un meilleur découpage en régions naturelles. Ainsi, la nouvelle cartographie des régions naturelles du Grand Est peut constituer une cartographie de référence largement diffusable.

Avis du CSRPN

Suite aux ajustements réalisés, le CSRPN émet un **avis favorable** à la cartographie des régions naturelles du Grand Est proposée par ODONAT Grand Est.

Recommandations

Le CSRPN suggère de solliciter le réseau naturaliste du Grand Est pour améliorer les illustrations du guide d'utilisation de la cartographie des régions naturelles et / ou de solliciter un appui du Centre National de la Propriété Forestière pour bénéficier de sa base de données photographiques Photofor.

Le 19 juin 2019
Le président du CSRPN



Serge Muller